

Violences faites aux femmes : le Centre Hubertine Auclert alerte sur la menace qui pèse sur un dispositif de formation essentiel en Île-de-France

Alors qu'il y a déjà eu 48 féminicides depuis le début de l'année, le projet de formation inédit des forces de sécurité, coordonné par le Centre Hubertine Auclert et soutenu par la Région Île-de-France, est aujourd'hui en danger faute de financements. Ce dispositif, reconnu pour son efficacité dans la prise en charge des victimes, risque de ne pas pouvoir se poursuivre. Le Centre Hubertine Auclert lance une pétition et appelle à une mobilisation forte de l'État et des responsables publics pour garantir la pérennité de ces formations.

Le projet régional de formation des forces de sécurité franciliennes, initié par la Région Île-de-France et coordonné par le Centre Hubertine Auclert, est ainsi unique en France. Il a permis, depuis sa création en 2021, la formation de plusieurs milliers d'agentes et agents¹ avec des résultats très impactants sur le renforcement des connaissances et l'amélioration des pratiques professionnelles pour l'accueil et l'orientation des victimes de violences conjugales.

Des moyens pour améliorer la prise en charge des femmes victimes de violence !

Aujourd'hui, alors qu'il faudrait déployer ces formations sur tout le territoire, ce projet est en danger faute de moyens ! Nous appelons l'État, les responsables des forces de sécurité, les acteurs et actrices publiques nationales impliqués sur ces sujets, à concrétiser financièrement les engagements pris le 5 novembre 2024 lors de l'évènement officiel de présentation organisé par le Centre Hubertine Auclert : « *Protéger les victimes de violences conjugales et prévenir les féminicides : retour d'expérience des forces de sécurité 5 ans après le Grenelle des violences conjugales* »

Les féminicides de Chahinez Daoud ou de Nathalie Debaille pour ne citer qu'elles, ont clairement mis en lumière une série de dysfonctionnements graves concernant la prise en charge par les forces de l'ordre et cela nous oblige aujourd'hui, encore plus qu'hier ! Il

¹ Précisément, 2 171 policières et policiers, 486 gendarmes, et 611 agentes et agents au sein des polices municipales ; soit au total 3 268 agentes et agents en trois éditions.



20 mai 2025

faut des moyens financiers dédiés à la formation initiale et continue des professionnels et professionnelles en première ligne, à commencer par les forces de sécurité !

Il nous faut :

- **Renforcer la formation initiale à l'accueil et la prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles et/ou conjugales** en pérennisant le financement par l'État de ses propres formations (police nationale/gendarmerie).
- **Rendre obligatoire, pour l'ensemble des agentes et agents en contact avec les victimes, le bénéfice de formations continues** tout au long de la carrière, intégrant spécifiquement les violences sexistes et sexuelles dont les violences conjugales font partie intégrante.
- **Faciliter l'accès aux formations** du projet régional des agentes et agents plus avancés dans leur carrière (fonctions d'OPJ, encadrants ou responsables d'équipe) et des agentes et agents « de nuit », moins présents et présentes parmi les bénéficiaires malgré leur rôle prépondérant dans la lutte contre les violences conjugales.
- **Mettre en place un cadre de formation national** sur les violences sexistes, sexuelles et conjugales pour rendre obligatoire la formation initiale et continue des polices municipales sur l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, nous savons la réalité des violences faites aux femmes, nous connaissons des dispositifs efficaces pour lutter mais nous n'avons plus les moyens nécessaires pour les pérenniser.

Cette situation n'est plus acceptable et demain, encore une fois, au prochain féminicide, nous n'aurons plus d'excuse !

Pour nous soutenir, notre pétition à retrouver ici : https://www.change.org/p/des-moyens-pour-la-prise-en-charge-des-femmes-victimes-de-violence?recruiter=1372989012&recruited_by_id=a9b653c0-29c5-11f0-bc0a-c5b26fbb5ea6&utm_source=share_petition&utm_campaign=starter_onboarding_share_personal&utm_medium=copylink



20 mai 2025

Contact presse :

Auriane Duroch-Barrier
auriane.duroch-barrier@hubertine.fr - 06 66 21 98 52

Le [Centre Hubertine Auclert](#), centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, est un organisme associé du conseil régional d'Île-de-France. Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise, des ressources et de la formation sur ces thèmes aux actrices et acteurs qui œuvrent sur le territoire francilien (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires).